

meylan
ma ville
N° 88 novembre 2010
www.meylan.fr

[Actualité]

Que reste-t-il du projet Isère Amont ?

INFOS PRATIQUES

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors - BP 99
38243 Meylan CEDEX.
Horaires du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30. Fermeture le samedi matin. Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h.
04 76 41 59 00 – www.meylan.fr
mairie@meylan.fr

Service état civil

Il accueille le public les lundis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et les mardis et jeudis, de 8 h à 18 h 30.

Service des naturalisations

Les naturalisations sont gérées par la Préfecture. Accueil (bureau 222) les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h.
04 76 60 34 00 – www.isere.pref.gouv.fr

Pour l'information de tous

Dans un souci de meilleure information, la Ville a mis en place, depuis le 4 octobre dernier, des recueils pour les actes administratifs : décisions et arrêtés du Maire et délibérations du Conseil municipal.
Ces documents peuvent être consultés à l'accueil de l'Hôtel de ville. Les arrêtés préfectoraux, arrêtés de police, arrêtés de voirie, ainsi que les ordres du jour et comptes-rendus des conseils municipaux seront affichés sur les panneaux situés à l'entrée de la mairie.

Médiateur de proximité

Permanence téléphonique et accueil le mercredi, de 14h à 17h. **04 76 41 69 52**

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus du Conseil municipal sur **www.meylan.fr, rubrique mairie, Conseil municipal.**

Don du sang

Une collecte est organisée le 18 novembre, de 16h30 à 19h30, à Décibeldonne.

Une ressourcerie à Meylan

Située à la déchetterie, une ressourcerie fonctionne quatre jours par semaine dont le samedi. Son but ? Réduire le volume des déchets produits en les valorisant. Deux personnes sont chargées de collecter les objets avant la mise en décharge, de les trier, contrôler, nettoyer puis de les revendre au profit de Grenoble Solidarité.
0 800 500 027

Bibliothèque anglophone de Meylan

Située dans l'école Ariès, 8 chemin des Clos (Inovallée), elle est ouverte : lundi, 10h30 à 12h30, mercredi, 10h à 11h, jeudi, 11h45 à 14h. **http://ba-meylan.fr**

Sécurité routière

Dans un souci de prévention, la police municipale réalisera des contrôles de vitesse avec radar jumelles, du 15 au 19 novembre, notamment à proximité des écoles et commerces. Ils ne remplacent pas ceux effectués par la gendarmerie et la police.

Recensement agricole

Il se déroule jusqu'à avril 2011. Durant la phase de collecte des informations cet automne, des enquêteurs spécialement formés par le service en charge des statistiques de la Draaf procéderont à l'interview des agriculteurs.
http://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

Numéros utiles et d'urgence

- Demandes médicales : 0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3 919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Patrouille de la police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15

Bienvenue

Corine Pellegrini vient d'installer son atelier de styliste au 55 chemin de l'Église.
04 76 90 28 28 – 06 24 36 71 72
corinepellegrini@aol.com - www.mandalo.fr

État civil

Mariages

- Fontana Yann et Lassahn Nicole ; de Foras du Bourgneuf Etienne et Bigot Claire ; Guillaume Benoît et Lepeule Johanna, le 7 août 2010
- Griffet Jacques et Russo Amandine ; Viscuso Jean-Marc et Paquotte Pascale, le 21 août 2010
- Rode Antony et Commandeur Florence, le 28 août 2010
- Dervin Benoît et Colas Mathilde ; Boschetti Franck et Blaise Julia, le 4 septembre 2010

CITOYENNETÉ

Conseil municipal

Prochaine séance : lundi 22 novembre à 17 h30 (Sous réserve)

Réunion de quartier

- **Ile d'Amour :** lundi 8 novembre à 18h30, Maison de quartier des Buclos, 5 allée du Brêt.

COURRIER DES LECTEURS

QUESTION

Ma situation personnelle va prochainement évoluer. Puis-je rencontrer, à la mairie, un professionnel du droit familial ?

Martine D., Plaine-Fleurie

RÉPONSE

La Ville propose régulièrement des consultations gratuites, assurées dans ses locaux par des professionnels du droit, sur rendez-vous.
Dans le cas qui, vous préoccupe, vous pouvez rencontrer un notaire. Ses permanences ont lieu un mardi par mois, de 10 h à 11h45.
Par ailleurs, un avocat conseil intervient dans les mêmes conditions deux jeudis par mois, de 16h30 à 18h15, et un conciliateur de justice assure une permanence un mardi par mois, de 15 h à 17h15.

Pour prendre rendez-vous avec ces spécialistes, vous devez contacter le 04 76 41 59 00.

Cette rubrique est la vôtre ! Adressez-nous vos demandes d'information, vos réactions et toutes questions, par courrier, à l'adresse suivante :
Hôtel de ville - Service communication
Courrier des lecteurs
4, avenue du Vercors - BP 99
38243 Meylan Cedex
ou : courrier-des-lecteurs@meylan.fr

Édito

Réflexion sur un nouveau multi-accueil pour les familles



Depuis la rentrée, une réflexion s'est engagée sur la réalisation d'un multi-accueil (crèche et halte-garderie) dans le quartier des Ayguinards. Ceci rejoint la volonté des acteurs associatifs et des habitants de favoriser l'attractivité du quartier et de notre ville pour les jeunes couples. Elle répond également à une augmentation des demandes constatée sur la commune, premier témoignage d'un possible retour à la hausse de notre population.

Forte du programme élaboré dans le cadre du comité de pilotage du projet des Ayguinards, j'ai donc demandé de bien vouloir anticiper cette réalisation. Nous avons consulté de nouveau les représentants des groupes d'opposition, de l'association de quartier, du conseil des aînés et de Site et patrimoine meylanais. Nous poursuivrons le dialogue, également avec d'autres partenaires, notamment sur la question de sa localisation. Des idées très intéressantes ont été en effet exprimées durant ces échanges et cette question mérite une étude technique plus approfondie.

Le projet de rénovation de la piscine des Ayguinards se poursuit parallèlement, avec l'objectif de renforcer son caractère ludique et d'innover en matière de technologies et d'énergie, dans une enveloppe financièrement raisonnable. L'appel d'offres pour le recrutement d'un maître d'œuvre a d'ailleurs été lancé. Des ateliers citoyens à l'union de quartier, en passant par les groupes d'opposition, le conseil des aînés et Site et patrimoine meylanais, chacun continuera à être régulièrement consulté avant, au final, de prendre l'avis des habitants.

Forts de cet état d'esprit constructif, nous réussirons ensemble ces deux projets, comme nous avons réussi par exemple celui du regroupement des écoles à Grand-Pré - Buclos ou celui du maintien du bureau de poste dans le Haut-Meylan.

Réussir pour tous les quartiers de Meylan : hier comme aujourd'hui et encore mieux demain !

votre Maire
Marie-Christine Tardy

Directeur de la publication : Michel Bernard. Directeur de l'information : Olivier Ayet. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Marion Frison. Maquette et mise en page : Bienvenue sur mars. Ont collaboré à ce numéro : Sylvie Coursier, Yves de Langhe, Richard Gonzalez/Geaster, Agnès Graham-Bryce, Pascale Mourain, Julien Reynier, Christophe Solignac. Correction : Carol Duheyon. Visuel de couverture : Monique Blanchet Photos : Franck Ardito, Sylvie Coursier, Yves De Langhe, DR, Geaster, Hamon/Weber, Horizons, Julien Reynier, Christophe Solignac, Dominique Urschfeld. Impression : Les Deux Ponts. Périodicité : mensuelle. Dépôt légal à parution. N° ISSN 07 616 066. Hôtel de ville, BP 99, 38 243 Meylan CEDEX. Tél : 04 76 41 59 26 Fax : 04 76 41 69 02 mairie@meylan.fr - www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 10 500 exemplaires, sur papier certifié FSC.



Imprimeur certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.



sommaire

n°89



QUE RESTE-T-IL D'ISÈRE AMONT ?



LES MÊMES DROITS POUR TOUS



Communication par le toucher

La Maison des Ombrages, qui organise régulièrement pour ses résidents des animations, proposait, ce 11 octobre, aux personnes les moins autonomes, un atelier « Communication par le toucher ». Mme de Montabert, formée en réflexologie et qui se spécialise en psycho-gériatrie, est intervenue auprès d'une dizaine de résidents pour un moment de relaxation, mais aussi de reprise de conscience de son corps. Lorsque les autres sens font plus ou moins défaut, c'est par le toucher que la personne âgée communique. Un contact qui apporte réassurance.

Remise du prix ARTS 2010

Créé en 2008 par l'Atelier arts-sciences, laboratoire commun au CEA-Grenoble et à l'Hexagone Scène nationale et récompensant un projet croisant les domaines artistique, technologique et scientifique, il proposait d'investir la thématique de la lumière. Le 5 octobre, dans les locaux de l'Hexagone Scène nationale, il a été attribué au projet « L'écorce du vent », qui réunit les artistes Pascal et Aurélie Baltazar, de Bruxelles, et le scientifique Georges Zissis, du laboratoire Plasma et conversion d'énergie de Toulouse III.



Des animaux au marché bio

Le 29 septembre dernier, il flottait un air de Salon de l'agriculture sur la place de la Louisiane, à l'occasion des 31 ans du marché bio. Veaux, vaches, chèvres, cochons, escargots… Les très nombreux visiteurs ont (re)découvert les animaux de la ferme.



Nouveau look pour la gendarmerie du Granier

Les travaux de réhabilitation de la gendarmerie du Granier sont achevés. Les bureaux de la brigade de recherche et des deux unités de terrain de surveillance et d'intervention ont été transformés en résidence. 32 logements ont été rénovés et un bâtiment de neuf studios a été créé pour des gendarmes adjoints. Un investissement de 3,12 M€, financé par la Ville grâce aux loyers qu'elle percevra de la gendarmerie, dans le cadre d'un bail emphytéotique. Le commandant Vieillard-Baron a fait visiter le chantier au maire, Marie-Christine Tardy, à l'occasion de la réception des travaux.

Inovallée : le travail se poursuit

Le 24 septembre dernier, les membres du comité de pilotage du projet de réaménagement d'Inovallée se sont réunis à l'Hôtel de ville pour valider la première étape de l'étude pré-opérationnelle, concluant sur la nécessité d'intervenir en priorité dans le secteur situé entre le boulevard des Alpes, l'avenue du Granier et les chemins Chamechaude et Malacher.



Course et convivialité

90 participants ont couru le cross de Charlaix-Maupertuis, ouvert aux petits et aux grands, avant de se retrouver autour d'une tartiflette préparée par l'Union de quartier.

10e Foire aux champignons

Visiteurs, commerçants, convivialité, stands, animations, dégustations, cours de cuisine, soleil… Tous les ingrédients étaient réunis ce samedi 9 octobre, afin que la 10e édition de la Foire aux champignons se déroule dans les meilleures conditions. Pour preuve, le public, venu nombreux, goûter aux saveurs de l'automne.


Le 31 mai dernier, l'Isère est sortie de son lit. Ici à l'Ile d'Amour.

Grenoble sous les eaux

Le 1er novembre 1859, la température s'élève brutalement de 12 à 19°. La fonte des neiges conjuguée à une pluie d'automne persistante gonfle les eaux de l'Isère, qui, dans la nuit, sort de son lit. Le niveau de la rivière monte de plus de 5 m et atteint 1,50 m dans le centre de la ville. Les Grenoblois construisent des radeaux à la hâte… En amont comme en aval, la plaine est transformée en un immense lac.

Prévention

Dans le cadre des travaux préalables au projet Isère Amont, la Chantourne de Meylan a été aménagée, afin de garantir une protection optimale des zones urbanisées face aux crues de l'Isère et aux crues torrentielles. Outre le réaménagement du bassin de Jaillières, un nouveau bassin de rétention a été créé au Charlaix, afin de permettre un écrêtement efficace des crues.

[Risques naturels]

QUE RESTE-T-IL D'ISÈRE AMONT ?

Le projet Isère Amont a été suspendu par le Conseil général. Le 5 octobre dernier, le maire, Marie-Christine Tardy, a adressé un courrier à son président pour lui demander d'engager au plus vite les travaux.

« *En cas de crue exceptionnelle de l'Isère, les résidents de la vallée ne sont pas à l'abri d'une inondation tragique, compte tenu du mauvais état des digues* », rappelle Jacqueline Joannon, adjointe au maire déléguée aux risques naturels. Selon une étude réalisée en 1994, une crue de deux jours mettrait en péril 100 000 personnes. Ce sont 10 000 logements, 6 000 entreprises et 135 exploitations agricoles qui devraient être évacués d'urgence.

Pour écarter le danger, le Conseil général a pris la responsabilité des opérations dès 2004, en créant le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère). Cet organisme, qui regroupe des représentants du Conseil général et de neuf syndicats de rivières isérois, s'est intéressé en priorité à l'agglomération grenobloise et la vallée du Grésivaudan, ce territoire étant le plus urbanisé et le plus exposé. Ainsi est né le projet « Isère Amont ». Soit un programme de travaux de 100 M€, élaboré en concertation avec les élus, les associations, les agriculteurs et les habitants de la vallée. Il consiste à curer le lit de l'Isère, à renforcer les digues et à aménager des champs d'inondation contrôlée entre Grenoble et Pontcharra, afin de modérer et d'étaler les effets d'une crue de l'Isère.

Une crue exceptionnelle tous les 200 ans ?

Contrairement à ce que son nom laisse imaginer, la crue bicentenale ne se produit pas forcément tous les 200 ans. Elle peut ne pas survenir durant 500 ans ou, à l'inverse, se produire deux années de suite. Des études statistiques ont néanmoins permis d'affirmer qu'elle était susceptible de se répéter en moyenne tous les 200 ans. Autrement dit, la probabilité de subir cette crue exceptionnelle est de 1/200 chaque année.

La première tranche des travaux, concernant le secteur situé entre Grenoble et le pont de la Bâtie, à Saint-Ismier, devait commencer au printemps dernier. Au lieu de cela, le Conseil général a annoncé qu'il suspendait le démarrage du chantier, pour des raisons financières, en invoquant la crise économique. Il a sollicité le préfet pour que des crédits d'État et européens soient mobilisés.

« *Nos collectivités ont de plus en plus de mal à boucler leurs budgets. Mais il ne faut pas se tromper de priorités. La sécurisation des digues de l'Isère conditionne la sécurité des personnes et des biens. Les inondations torrentielles que nous avons vécues le 6 juin dernier sont encore présentes dans tous les esprits. Nous n'avons eu que des dégâts matériels, mais le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. Et la situation ne va pas s'arranger, compte tenu du dérèglement climatique. La protection contre les risques naturels est plus que jamais d'actualité* », conclut Jacqueline Joannon.

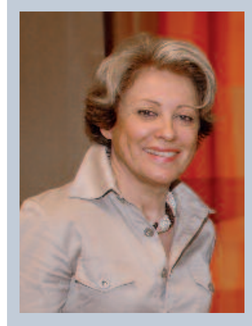
A l'instar de la délibération votée par la Ville de Montbonnot, un voeu a été présenté par le groupe de la majorité au Conseil municipal du 25 octobre.

Marion Frison

[La parole à…]

TROIS QUESTIONS À MARIE-CHRISTINE TARDY

Maire de Meylan, conseillère régionale Rhône-Alpes



Que demandez-vous au président du Conseil général ?

Le Conseil général a pris l'initiative du projet Isère amont en 2004. Le Symbhi, qu'il a créé dans ce but, a travaillé pendant cinq ans sur le plan de protection de la vallée contre les inondations. Aujourd'hui, tous les feux sont au vert : dossier administratif, dossier technique, répartition financière entre les partenaires, indemnisation des agriculteurs… Les travaux auraient du commencer au printemps. Ils ont été ajournés sine die par le Conseil général, pour des raisons financières. J'ai la conviction que ce projet ne se fera pas si nous ne le prenons pas à bras-le-corps, afin de lancer le chantier en 2011. J'ai donc demandé un rendez-vous au président du Conseil général, pour envisager toutes les possibilités de débloquer la situation.

Quelle est l'ampleur des risques ?

Nous sommes aujourd'hui sous la menace de débordements significatifs en cas de crue trentenale, en rive droite comme en rive gauche. Pire, si une crue de l'ampleur de celle de 1859 survenait, 900 hectares urbanisés ou urbanisables seraient sinistrés. Inovallée serait noyée, tout comme l'hôpital de La Tronche ou le campus de Saint-Martin-d'Hères. Au total, 29 communes sont concernées. En cas de brèche au niveau de la digue du Campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, c'est une bonne partie de la ville de Grenoble qui serait inondée. Cette crue pourrait causer 500 M€ de dommages sur le seul territoire de la Métro. Sans parler des pertes humaines…

Vous parlez de terrain urbanisé ou urbanisable. Faut-il comprendre que les travaux d'Isère-Amont permettraient de libérer du foncier ?

Oui. À l'échelle du projet, 900 hectares sont actuellement classés en zone inconstructible, ce qui rend impossible toute nouvelle construction, ainsi que le renouvellement urbain dont nous avons tellement besoin. Le potentiel constructible vierge, hors densification, est de 135 hectares de zone économique

« Je vous rappelle qu'à Meylan, la levée de l'inconstructibilité de certaines zones dans le cadre du PPRI (Plan de protection du risque inondation de l'Isère) est conditionnée à la réalisation de ces travaux. L'augmentation de la population comme son rajeunissement en dépendent. Le maintien de l'attractivité économique d'Inovallée aussi »

En outre, « Isère Amont » comporte un volet environnemental important, puisqu'il associe à la création de champ d'inondation contrôlée l'opportunité de mettre en valeur les espaces naturels sur les berges de l'Isère.

[En bref]

Budget prévisionnel Isère Amont

100 m€ de travaux dont :
- Conseil général : 50 %
- État : 20 %
- Collectivités concernées : 30 %

Meylan inondée

Le 6 juin dernier, des pluies d'une intensité exceptionnelle ont provoqué des crues torrentielles, générant d'importants dégâts à Meylan. Vous pouvez télécharger le supplément consacré à ces inondations sur la page d'accueil de www.meylan.fr

Mieux s'informer

Retrouvez plus d'informations sur le projet « Isère Amont » sur le site Internet du Symbhi : www.symbhi.fr

[Initiative]

POUSSÉE DE CROISSANCE POUR ROCHE DIAGNOSTICS

Le leader du diagnostic in vitro intègre à Meylan une nouvelle activité, qui renforce son positionnement mondial. Une centaine de nouveaux salariés sont accueillis à cette occasion.



Le groupe Roche avait entamé dès 2008 l'acquisition d'une société américaine, Ventana, spécialisée dans la lecture sous microscope de coupes de tissus humains. Précédemment basée près de Strasbourg, cette entreprise voit désormais ses activités et une partie de son personnel regroupées à Meylan. Elle fait de Roche Diagnostics France un acteur majeur du ciblage des traitements, notamment contre le cancer.

Cette étape est très importante dans la croissance de la société, portant à plus de 600 salariés les effectifs meylanais avec un chiffre d'affaires propulsé à 342 M€. Par la même occasion, Roche Diagnostics France voit sa dimension internationale se déployer : le site de Meylan récupère non seulement les activités commerciales et marketing de Ventana pour la France, mais aussi le centre de formation aux technologies de diagnostic dit « histopathologique », ainsi que la hotline de la division pour les régions Europe, Moyen-Orient, Afrique et Amérique Latine.
Avec des clients du monde entier affluant à Meylan pour se former, Roche Diagnostics France a lancé une réflexion sur sa réorganisation spatiale en lien avec la mairie.

Richard Gonzalez

[Made in Meylan]

BINOCLE MET DU RELIEF AU CINÉMA



On sait depuis *Avatar* et *Shrek 4* que l'année 2010 est celle du cinéma en 3D. Forcément, c'est aussi l'année de Binocle, société spécialisée dans ce procédé révolutionnaire. Présente à Meylan et à Paris, Binocle vient d'assurer le relief du premier film français en 3D, *Derrière les murs*, tourné cet été par Pascal Sid, avec Laetitia Casta dans le rôle principal. Pour ce thriller fantastique, Binocle est intervenu à plusieurs niveaux. La société a fourni un équipement spécifique, un rig Brigger III à miroir, pour faire tourner les deux caméras nécessaires à la captation 3D. « *Nous avons aussi mis à la disposition notre logiciel de contrôle 3D en temps réel, le Disparity Tagger* », détaille Sergi Pujades, dirigeant de l'équipe meylanaise.
Son expertise technologique, Binocle la doit notamment à un projet collaboratif avec l'INRIA, à Montbonnot : StereoCamHD. Diverses expériences de 3D en direct à la télé (Roland Garros, concerts, etc) ont confirmé son savoir-faire. La société s'investit par ailleurs dans le projet 3D Live, porté par trois pôles de compétitivité, aux côtés d'Orange, Thomson, Angenieux et AMP notamment.



Richard Gonzalez

Chiffres-clés

1998
Création à Paris de la société par des cinéastes et techniciens de l'image

2004
Diversification vers les logiciels 3D

2007
Création des bureaux de R&D à Meylan

2010
Commercialisation de ses outils : rigs, logiciels de traitement en temps réel et de post-production

CA estimé 2010
supérieur à 1 M€, doublé par rapport à 2009

6
La société emploie à Meylan 4 ingénieurs, 1 docteur en traitement d'image et 1 technicien

[En bref]

Mancala Networks distinguée…

Cette SSII spécialisée dans l'intégration de services réseaux IP est l'une des entreprises lauréates de la 12e édition du concours du ministère de la Recherche pour la création de sociétés de technologies innovantes. Mancala avait déjà reçu le Grand Prix de l'Innovation, au Tremplin entreprises organisé par le Sénat et l'ESSEC en février dernier. L'entreprise fournit une plate-forme, Network Controller, qui permet aux entreprises et aux fournisseurs d'infogérance de mieux gérer, surveiller et sécuriser leurs réseaux informatiques à moindre coût.



…GEA et H3C aussi !

Deux entreprises meylanaises ont été distinguées dans le Palmarès de l'entrepreneur, mis en place par le cabinet Ernst & Young et le magazine *l'Entreprise*. Le prix Rhône-Alpes de l'entreprise innovante a ainsi été décerné à GEA, leader français des systèmes de péage, qui équipe près de 150 gares de péage automatiques en service en France. GEA est également très présent à l'international, où l'entreprise fournit et installe tout ou partie des systèmes d'automatisation : Europe du Nord, Asie, Brésil, Espagne et Afrique du Nord. Le prix Rhône-Alpes du business vert a quant à lui été décerné à l'incontournable H3C Énergies, expert en optimisation énergétique.



ATOS ORIGIN en tête

309 participants ont pris le départ du Cross d'Inovallée, le 2 octobre dernier, pour parcourir une boucle de 7,3 km. L'équipe d'Atos Origin a remporté le challenge inter-entreprises, pour la 4e année consécutive, devant Mentor Graphics.

Ambiance Évasion s'installe à Meylan

Basée dans le centre de bien-être Les Sources, rue Chenevière, une esthéticienne diplômée du BTS esthétique et confirmée propose différents types de soins : épilation, manucure, maquillage, soins amincissants, massages, rituels détente, notamment à base de produits marins. La cabine d'esthétique invite hommes et femmes dans une atmosphère propice à la détente, faite de musique apaisante, de senteurs subtiles et de bougies. Et pour les fêtes, Ambiance Évasion propose aussi des chèques cadeaux. Du jeudi au samedi, de 9 h à 19 h.

Infos : 06 65 56 40 40

[Job infos]

Rendez-vous avec son évolution professionnelle

Lancés en début d'année avec la MIE-MIFE Est-Isère, les Rendez-vous de l'évolution professionnelle veulent donner aux salariés une information complète sur les différents dispositifs de formation continue. Un premier bilan confirme un grand besoin d'information et d'orientation, notamment parmi les salariés fragilisés par la crise économique. Près de 200 personnes ont participé aux différentes réunions, parmi lesquelles 65 % de femmes. Une forte majorité des participants (70 %) étaient salariés, dont 59 % en CDI. À noter aussi : la présence d'une majorité de salariés de plus de 45 ans, témoignant de façon brûlante de la problématique des seniors. Chaque participant a pu solliciter un rendez-vous individuel avec un conseiller à l'issue de chacune de ces réunions.
Contact : MIE-MIFE Est-Isère, 04 76 04 14 50

Richard Gonzalez



Chaque mois, retrouvez les réunions, ateliers, permanences, événements organisés par la MIE-MIFE-Est-Isère.

Sur inscription au secrétariat :
- **Accueil des nouveaux arrivants** les lundis 8, 22 et 29 novembre de 14 h 30 à 16 h 30 à la MIE-MIFE Est-Isère.
- **Présentation de l'outil Balise.** À l'événement « Osez l'entreprise », en partenariat avec la CCI de Grenoble, les 17 et 18 novembre.
- **Atelier TRE** (Techniques de recherche d'emploi), le 18 novembre de 9 h à 11 h 45 à la MIE-MIFE Est-Isère.
- **Les rendez-vous de l'évolution professionnelle**, le 26 novembre à 14 h à la mairie de Crolles.
- **Réunion d'information** sur la création d'activité, le 15 novembre de 14 h à 16 h à la MDE de Pontcharra.
- **Guidance professionnelle des assistantes maternelles,** le 17 novembre de 8 h à 12 h à la MIE-MIFE Est-Isère.

Les lundis après-midi :
- **Collectif emploi** de 14 h à 16 h à la MIE-MIFE Est-Isère.
- **Permanence Création d'activité** de 14 h à 17 h à la MDE de Pontcharra.

Les mardis :
- **Permanence Création d'activité** de 9 h à 12 h à la MEEN de Saint-Egrève.
- **POFE** (Plateforme orientation formation emploi) Mission locale, à 14 h à la MIE-MIFE Est-Isère.

Les mercredis matins :
- **Permanence Emploi** de 9 h à 11 h 30 à la MIE-MIFE Est-Isère.

Les jeudis :
- **Permanence GPP** (Guidance professionnelle personnalisée) Accompagnement des adultes dans l'emploi et la formation : le matin à la Mission locale de Crolles, l'après-midi à la MDE de Pontcharra.

Contact : MIE-MIFE-Est Isère, 2, allée des Mitaillères
04 76 04 14 50 - www.mie-mife.org - mie.jmg@wanadoo.fr

[Voisin voisine]

Gerry Bernini

LEÇONS DE CUISINE



Dans son Atelier gastronomique, Gerry Bernini initie les amateurs à l'art culinaire.

À quelques kilomètres de Chambéry, c'est à Saint Alban-Leysse, que Gerry Bernini a installé son « laboratoire » où, depuis septembre dernier, il propose des cours de cuisine. Ce Meylanais de 24 ans a toujours voulu faire partager sa passion de la cuisine. Ses expériences du service dans différents établissements gastronomiques l'ont amené à organiser des cours, afin que chacun découvre les secrets d'un chef dans sa cuisine et mette la main à la pâte ! « *Les groupes ne dépassant pas plus de 15 personnes, chacun peut participer à l'élaboration des plats et partager ses connaissances et questionnements,* explique Gerry. *Sous la houlette du Chef Yves Vincent (3 fourchettes au Michelin), les gourmets découvrent de nouvelles recettes, apprennent des trucs et astuces de chef en réalisant un menu à base de produits de saison achetés chez les producteurs locaux.* » L'Atelier gastronomique propose également depuis 2008 diverses prestations, allant de la mise en scène d'événements professionnels ou privés (séminaires, mariages…) jusqu'à la réception chez vous avec le « Chef à domicile », qui cuisine un repas digne des plus grandes maisons, tandis que le maître d'hôtel dresse la table et assure le service.

Sylvie Coursier

Contact : www.ateliergastronomique.com
Retrouvez L'Atelier gastronomique les 26, 27 et 28 novembre au salon « Saveurs et Terroirs » de Chambéry.

[Commerçant]

UN BIEN-ÊTRE 100 % NATURE

Né en Espagne dans les années 1990, le concept Naturhouse poursuit son développement mondial avec près de 1 800 centres spécialisés dans la rééducation alimentaire.



Celui de Meylan, né en mai dernier avenue de la Plaine-Fleurie, fait partie des quelque 160 centres en France. Avec une seule et même ambition : offrir un suivi diététique personnalisé, notamment aux personnes souffrant de surpoids et d'obésité. « *Nous accompagnons gratuitement des hommes et des femmes de tout âge en leur proposant des compléments alimentaires ciblés et exclusifs* », explique Anaïs Pocry. Cette jeune diététicienne diplômée d'État a déjà fourbi ses premières armes dans un Naturhouse à Voiron, avant de créer le centre meylanais avec son compagnon Yohan Guagenti. Ensemble, ils inculquent les bonnes habitudes alimentaires et s'investissent dans la durée auprès de chaque patient. « *Nous tissons avec eux une véritable relation de confiance pour nous permettre de corriger les écarts et traiter les carences éventuelles* », précise Yohan Guagenti, qui a, tout comme Anaïs, suivi une formation en centre-école Naturhouse pour apprendre les protocoles. Une soixantaine de préparations 100 % naturelles, conçues et fabriquées par la marque, sont aujourd'hui disponibles. Comme dans tout centre de santé, le secret médical est ici de rigueur. Et l'efficacité l'unique objectif : « *Notre seule vraie satisfaction, c'est quand les personnes nous remercient d'avoir retrouvé leur poids d'il y a dix ans* », s'enthousiasme Anaïs Pocry.

Richard Gonzalez

[En bref]

Le LGM primé

Le LGM était à l'honneur le 25 septembre lors de la remise des prix des Olympiades des géosciences. Ce concours, qui favorise l'émergence d'une culture des géosciences, a récompensé trois de ses élèves qui se sont classés parmi les dix premiers : Anne-Sophie Gillot a décroché la 1re place et Estelle Willemet et Maud Pérez-Roustit, respectivement les 4e et 9e. Bravo à ces jeunes scientifiques.

Portes ouvertes

Le centre Les Sources, 2 rue de Chenevière, organise le 26 novembre de 17 h à 21 h une journée portes ouvertes. Les 32 praticiens, y travaillant, présenteront ainsi leurs activités (soins médicaux, santé au naturel, psychanalyse, relaxation…) au public. Des ateliers seront proposés, avant un moment convivial autour d'un verre.



Cérémonie du 11 novembre

À l'occasion de la commémoration du 92e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre, une cérémonie sera organisée à 10 h 15, devant le Monument aux morts de la mairie. Un moment de mémoire, avec le ravivage de la flamme du soldat inconnu, le piquet d'honneur du 93e régiment d'artillerie de montagne-Unité Taillefer (réservistes), auquel sont conviés nombreux les enfants.

[Associations]

L'EMGB DONNE LE TON !

Que l'on soit mélomane en herbe ou musicien confirmé, l'Espace Musical Gaston Baudry est le lieu privilégié où s'initier, se perfectionner ou intégrer un orchestre.



Prochain concert de gala de l'Orchestre d'harmonie : **samedi 18 décembre, 20 h, à l'Hexagone Scène nationale**

Depuis sa création en 1973, par Gaston Baudry, l'association, soutenue par la commune, offre un enseignement musical de qualité où l'on vit la musique à son goût. Elle propose en effet deux sortes de pratiques musicales : une école de musique qui assure un enseignement traditionnel et individuel (solfège et instrument) à plus de 100 élèves et une pratique collective dans l'orchestre d'harmonie, dirigé par Dominique Santacroce. Ouvert à tous les passionnés de musique, l'EMGB n'oublie pas les petits, qu'il accueille dès l'âge de 4 ans en classe d'éveil, spécialement conçue pour eux. Les enfants y développent leur sens musical, avec l'apprentissage du rythme, des intensités, des hauteurs de sons et des notes, au travers de jeux et d'exercices ludiques, individuels et collectifs. « *L'éveil musical, c'est avant tout l'occasion pour les petits, d'apprendre, de s'exprimer et de prendre goût à la musique,* explique Dominique Santacroce, directeur de l'EMGB. *C'est un éveil au monde sonore, une sensibilisation artistique et une source d'épanouissement corporel. Depuis septembre d'ailleurs, les inscriptions continuent et ont fortement progressé* », continue-t-il. Les plus grands (à partir de 8 ans), qui ont un an d'instrument et trois ans de formation musicale, intègrent le « Petit Orchestre », dirigé par Éric Ferrier, professeur de trombone. Composé d'une quinzaine d'enfants, le « Petit Orchestre » développe l'écoute et le plaisir de jouer ensemble dans un répertoire très varié, qui donne lieu à un concert de fin d'année scolaire au Clos des Capucins.

Sylvie Coursier

Contact : EMGB, Maison de la musique, 4 avenue du Granier www.harmonie-meylan.fr 04 76 90 62 02

[En bref]

Travail & Partage

Depuis 24 ans, Travail & Partage s'appuie sur un réseau de plus de 230 particuliers et collectifs décidés à agir contre l'exclusion, pour permettre à des personnes motivées de trouver une identité professionnelle. Grâce aux travaux effectués (ménage, repassage, aide aux repas, bricolage, jardinage), l'association s'engage dans une démarche d'économie sociale et solidaire, tout en participant à l'amélioration du confort de l'utilisateur. Les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel effectué par l'équipe, mais aussi du soutien des utilisateurs, notamment par leur présence à leur domicile. Ensemble, professionnels et utilisateurs coopèrent ainsi à l'élaboration des parcours d'insertion : « un service pour vous, un avenir pour eux », facilité pour l'utilisateur du fait qu'il n'a pas d'engagement de durée et n'est pas employeur.
travail.et.partage38@wanadoo.fr - 04 76 47 18 33

Secours catholique

Tous les jeudis de 14 h à 17 h, le secours catholique accueille les personnes qui se trouvent dans un moment difficile de leur vie et souhaitent partager leurs soucis, mais aussi des joies et rires autour d'une tasse de café ou d'une activité.
Contacts : Accueil, 04 76 04 86 68 - Responsable d'équipe, Elisabeth Rousselon, 04 76 41 19 79 - Accompagnement scolaire, Monique Pernet, 04 76 90 64 99 Alphabétisation et conversation, Monique Maës, 04 76 41 06 64.

AHCM en AG

L'association des habitants de Charlaix – Maupertuis tiendra son assemblée générale jeudi 25 novembre, à partir de 20 h 30, au LCR de la Praly.


Julia, Manon, Samuel et Ayman analysent le bilan de leur mandat, avec l'aide de Thibaut Gonthier, gestionnaire des commissions du Conseil municipal d'enfants.

[Conseil municipal d'enfants]

AUX URNES, LES ENFANTS !

Les candidats au conseil municipal d'enfants préparent actuellement leur campagne. Les élus se confronteront pendant deux ans aux réalités de leur engagement.

Le 7 décembre prochain, à l'issue d'une semaine de campagne électorale, les jeunes Meylanais éliront leurs 33 représentants au sein du conseil municipal d'enfants, pour un mandat d'une durée de deux ans. Cette instance, créée en 1998, permet aux jeunes de faire l'apprentissage de la citoyenneté. « *Les jeunes conseillers ont un pouvoir décisionnel, ils exercent de vraies responsabilités. En contrepartie, ils ont des devoirs. Nous attendons d'eux qu'ils soient à l'écoute de leurs camarades, et qu'ils s'en fassent l'écho* », rappelle le maire, Marie-Christine Tardy.

Pour être électeur, il suffit d'habiter Meylan ou d'y être scolarisé. Les candidats doivent, quant à eux, habiter la commune, être élèves de CM1, CM2 ou 6e et avoir l'autorisation de leurs parents. Pendant la campagne électorale, qui se déroulera dans les écoles et collèges du 29 novembre au 3 décembre, les candidats présenteront leur programme.

Les nouveaux élus siégeront pour la première fois le 14 décembre, lors de la séance plénière d'installation présidée par le maire. Ils suivront ensuite une formation, dans le courant du mois de janvier. L'occasion de se familiariser avec le fonctionnement de la commune et de s'initier à la méthodologie de projets, mais également de créer une dynamique de groupe. C'est aussi à ce moment qu'ils se répartiront entre les différentes commissions : Solidarité, Intergénération, Environnement et sports, Loisirs, Culture. « *Nous avons décidé de réorganiser la commission Communication. Pour gagner en efficacité, nous nommerons des correspondants communication au sein de chaque commission, qui se feront l'écho de leurs travaux* », précise Jacques Bertaux, responsable du pôle jeunesse et périscolaire. Les enfants auront ensuite deux ans pour proposer et réaliser des projets, au service de la collectivité.

Marion Frison

Contact : 04 76 41 69 40

Les sortants à Paris

Avant de clôturer leur mandat, les jeunes élus sortants iront à Paris, du 1er au 3 novembre, où ils visiteront notamment le Sénat et la Cité des sciences.

Un comité d'éthique pour quoi faire ?

Un comité d'éthique contrôle le bon fonctionnement du conseil municipal d'enfants, dont il assure le suivi des projets, sans ingérence. Ses membres ne sont ni des élus, ni des enseignants en activité, ni des parents de jeunes du conseil municipal d'enfants. Ils sont désignés par cooptation. La durée de leur mandat est de deux ans renouvelable.

33 JEUNES CONSEILLERS ÉLUS POUR UNE DURÉE DE DEUX ANS

Des enfants bien informés
Les animateurs du service jeunesse sont allés dans les écoles et les collèges, du 11 au 22 octobre, pour informer les élèves sur le conseil municipal d'enfants.

[Questions réponses]

VÉRONIQUE AUSSEDAT,

conseillère municipale



Qu'attendez-vous des candidats au conseil municipal d'enfants ?
Un véritable engagement, comparable au nôtre, car comme nous, ces jeunes représentent leurs électeurs.
Ils font campagne devant leurs camarades, leur expliquent comment ils conçoivent leur rôle, leur exposent des projets.
Nous attendons également de ces jeunes qu'ils fassent preuve d'un esprit de citoyenneté et d'un sens de la démocratie.
Si un de leurs projets n'est pas retenu, ils doivent accepter de le retirer ou de le retravailler, ce qui n'est pas toujours facile.
Enfin, nous leur demandons de la persévérance. Les jeunes fourmillent d'idées, mais ils zappent volontiers et n'ont pas toujours l'habitude d'aller au bout des choses. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants pendant la durée de leur mandat.

Qu'apprennent les jeunes conseillers pendant ces deux ans ?
Ils acquièrent de nombreuses compétences. Ils apprennent à s'écouter, à défendre un point de vue, voire à y renoncer, à réaliser un projet dans un budget contraint…
Ils travaillent leur expression, leur tenue, leur force de conviction et apprennent à dépasser leur timidité.
En faisant l'apprentissage de la vie publique, ils gagnent en maturité. Tout cela s'inscrit dans la veine de nos missions éducatives.

Le conseil municipal d'enfants a-t-il de nouveaux projets ?
Je crois sincèrement que notre conseil municipal d'enfants fait du bon travail.
Nous sommes d'ailleurs régulièrement sollicités par les communes qui souhaitent créer leur propre conseil.
Néanmoins, certains aspects méritent d'être revus. Il faut notamment redonner au Conseil municipal d'enfants une meilleure audience auprès des jeunes. La présence régulière renforcée de l'animateur jeunesse dans les collèges et au lycée ne peut que consolider les passerelles.
Au-delà, il faut probablement réfléchir à la meilleure façon d'inciter les jeunes à prolonger leur engagement, après le CME.



Plus d'infos sur **www.meylan.fr, rubrique démocratie locale/le CME**

[Ce qu'ils en pensent]

Samuel, Manon, Ayman et Julie,
membres de la commission Solidarité internationale

Alice, Jade et Aude,
membres de la commission Communication

« Pendant deux ans, nous avons appris à monter un projet et à le réaliser. C'est parfois compliqué, car cela ne se fait pas en deux minutes, en claquant des doigts. Être conseiller municipal, c'est un engagement qui exige des efforts. Par exemple, il faut savoir renoncer à une sortie entre amis lorsque l'on doit assister à une réunion de travail. C'est une question de respect des autres conseillers. Il faut aussi accepter de faire des « devoirs » supplémentaires : réflexion sur un projet, recherche de documentation… Tout cela peut prendre du temps.
Quand on admet ces contraintes, le conseil municipal donne l'occasion d'apprendre beaucoup de choses : avoir des idées, savoir les exposer et les défendre, avoir de la patience…
Nous sommes très contents de notre expérience, et nous conseillons à ceux qui ont envie de prendre des responsabilités de se présenter aux élections. Si nous avons un conseil à leur donner, c'est d'être persévérants.
Et de ne pas se montrer susceptibles. Une idée non retenue n'est pas forcément mauvaise. Parfois, elle est tout simplement non réalisable. Exemple, nous avons voulu organiser une collecte de livres pour les enfants de l'hôpital. Cela n'a pas été possible pour des raisons sanitaires. De toute façon, lorsqu'un projet ne se fait pas, c'est au profit d'un autre, il y a toujours quelque chose à faire…

Entrer au conseil, c'est aussi la possibilité de visiter les services de la mairie, de comprendre son fonctionnement de l'intérieur, mais aussi de rencontrer le maire qui travaille avec nous pendant nos séances plénières. »

calendrier

- **Jusqu'au 12 novembre :** dépôt des candidatures
- **17 novembre :** réunion d'information parents/enfants en présence du maire. Salle du conseil municipal à 18 h 30
- **Du 29 novembre au 3 décembre :** campagne électorale
- **7 décembre :** élections, suivies de la proclamation des résultats. Hôtel de ville à 18 h
- **14 décembre :** séance plénière d'installation. Salle du conseil municipal à 18 h.

500 000 EUROS : LE PRIX DE CET INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

500 mètres linéaires

C'est la longueur totale du chantier, soit :

- **200 mètres** sur le chemin de la Cordelière,
- **300 mètres** de piste nouvelle.

Une solution d'avenir

Cette piste permettra, dans un premier temps, le curage de la plage de dépôt, et à l'avenir, l'entretien régulier du site par le service RTM.

[Torrent des Jaillières]

PRÉVENIR LES RISQUES

Les travaux de création de la piste d'accès à la plage de dépôt B 17 du torrent de Jaillières se poursuivent. En ligne de mire, la sécurisation des biens et des personnes.



Les travaux, qui ont commencé le 1er septembre dernier, devraient s'achever à la fin du mois de janvier.

La plage de dépôt, située à la confluence entre le ruisseau de la Ruine et le torrent de Jaillières, au-dessus du chemin de la Cordelière, s'étend sur 150 mètres de long et 10 à 25 mètres de large. « *En captant les matériaux charriés par le torrent, elle empêche la remontée du lit et réduit les risques de crues. Par ailleurs, elle retient les blocs susceptibles de menacer les personnes et les biens en aval* », explique Aymeric Faivre, chargé du suivi du dossier à la Direction de l'aménagement urbain et des services techniques de la Ville. Cette plage de dépôt est aujourd'hui saturée. « *On estime le volume de blocs stockés à 20 000 m³, soit 50 000 tonnes, et on observe les premiers débordements de cailloux vers l'aval. D'où l'urgence de curer le site* », estime Jacqueline Joannon, adjointe déléguée à l'environnement et aux risques majeurs. Cette opération relève du service RTM (Restauration des terrains de montagne) de l'ONF, dont la dernière intervention date de 1987. Afin de faciliter son travail, L'ONF a demandé à la commune de créer un accès. Cette dernière a envisagé toutes les options. « *Nous avons travaillé en concertation avec les riverains et les associations patrimoniales et environnementales, que nous avons emmenées sur le terrain pour évaluer les risques et les impacts des différentes solutions sur l'environnement* », souligne Jacqueline Joannon. La commune a finalement choisi de créer une piste en bordure du parc de Rochasson jusqu'au torrent de Jaillières. Dans un souci de prévention écologique, elle sera fortifiée avec des galets récupérés sur le site. En aval, le chemin de la Cordelière sera renforcé, pour permettre la circulation des camions de déblaiement RTM. La Ville a également profité de l'occasion pour refaire la voirie vieillissante : renouvellement des conduites d'eaux potables, usées et pluviales, mise en souterrain de réseaux EDF, France Telecom, éclairage public… « *Cette option présente le double avantage d'être durable, mais aussi la moins onéreuse* », conclut l'élue.

Marion Frison



Travaux avenue du Vercors

L'ERDF effectue ce mois-ci des travaux de reprise de câblage électrique avenue du Vercors, entre l'allée de la Piat et le chemin de la Taillat. Du 15 au 19 novembre, entre 9 h et 16 h, la circulation s'y fera en alternat. Une déviation sera possible via les avenues du Taillefer et de Verdun.

L'ABC des encombrants

Tabouret, étendage, cartons d'emballage, batterie, déchets toxiques… Il ne s'agit pas d'une liste à la Prévert, mais d'un aperçu des produits déposés – à tort ! –, à l'occasion des collectes d'encombrants.
« *Les encombrants sont des objets volumineux qui ne peuvent pas être collectés de façon traditionnelle par le service de collecte des ordures ménagères, ni apportés à la déchetterie : appareils électroménagers, sommiers, matelas, vélos…* », rappelle-t-on à la Métro, responsable de la collecte des encombrants sur son territoire. Par ailleurs, les usagers qui résident en habitat individuel doivent prendre rendez-vous avec le secrétariat du groupement Est au 04 76 90 38 96.

[Solidarité internationale]

LES MÊMES DROITS POUR TOUS

La traditionnelle Semaine de la solidarité internationale se déroulera à Meylan du 13 au 23 novembre. L'occasion pour les partenaires de sensibiliser le public à un monde plus juste.



En dépit de l'internationalisation de la jeunesse, des différences subsistent, héritées de l'histoire, de l'économie, de la culture.

« *Durant la Semaine internationale de la solidarité, nous invitons nos concitoyens à participer à une action qui vise à créer un monde plus juste. C'est à la fois une notion culturelle, au sens où elle contribue à une meilleure connaissance de la culture de l'autre, et la démonstration que chacun de nous peut faire quelque chose, à sa porte ou plus loin* », explique Bénédicte Jobert, coordinatrice du collectif qui organise la manifestation. Ce dernier regroupe Amnesty international, l'association des étudiants maliens de l'Isère, Coopération décentralisée et citoyenneté, Horizons, Meylan-Yakassé, Nord-Sud, Solidarité avec les groupes d'artisans palestiniens, l'Unicef, et travaille en partenariat avec les collèges des Buclos et Lionel-Terray, le lycée du Grésivaudan, l'Entente sportive du Rachais, les services de la Ville et les Unions de quartiers. Thème choisi cette année : « Jeunes d'ici et d'ailleurs : rêves et réalités, le défi de l'avenir ». « *On aborde souvent le thème de la jeunesse par le biais du fait divers et de la délinquance, c'est réducteur. Réfléchissons ensemble à la place que nous accordons à notre jeunesse* », poursuit Bénédicte Jobert. Au programme, rencontres, jeux solidaires, conférence…

La commune s'associe à ce rendez-vous de la solidarité auquel elle apporte un soutien logistique. « *C'est l'occasion de sensibiliser durablement les Meylanais aux situations d'injustice qui existent dans le monde* », estime Catherine Damiron, conseillère municipale déléguée à la coopération décentralisée, avant de citer un proverbe africain : « *Quand l'éléphant trébuche, ce sont les fourmis qui en pâtissent. Autrement dit, malgré la crise économique, il est important de rester solidaire.* » Une décision qui trouve son illustration à Madagascar, où le programme de coopération décentralisée se poursuit. La Ville s'apprête à signer une convention avec la région Rhône-Alpes et l'association AMD (Aide médicale et développement) pour la construction d'une maternité à Foulpointe, à 50 km de Tamatave. Nous reviendrons sur ce projet dans une prochaine édition.

Marion Frison



Retrouvez le programme détaillé de la **Semaine de la solidarité internationale sur www.meylan.fr**



Ami'Bus : nouvel arrêt

Après l'adaptation de ses horaires, permettant aux élèves du Haut-Meylan de l'emprunter pour leurs déplacements domicile-école, l'Amibus se dote à partir du 4 novembre d'un nouvel arrêt : Montlivet. Une bonne nouvelle pour les parents d'élèves, mais aussi l'ensemble des usagers, que la Semitag, interpellée par la municipalité, a entendu. Une amélioration de desserte de cette ligne, qui devrait confirmer l'augmentation actuelle de sa fréquentation. Horaires et arrêts sur www.semitag.com

Autorité et éducation

Suite aux animations proposées dans les collèges et au lycée sur la violence, les risques du virtuel, les conduites à risque et la consommation d'alcool et de stupéfiants, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance organise une conférence avec le philosophe Bernard Defrance : « Autorité et éducation ». Un moment d'information et d'échanges pour les parents. Rendez-vous à 20 h le 16 novembre à la Maison de la musique. Réservation et information : service EEJS, 04 76 41 69 40

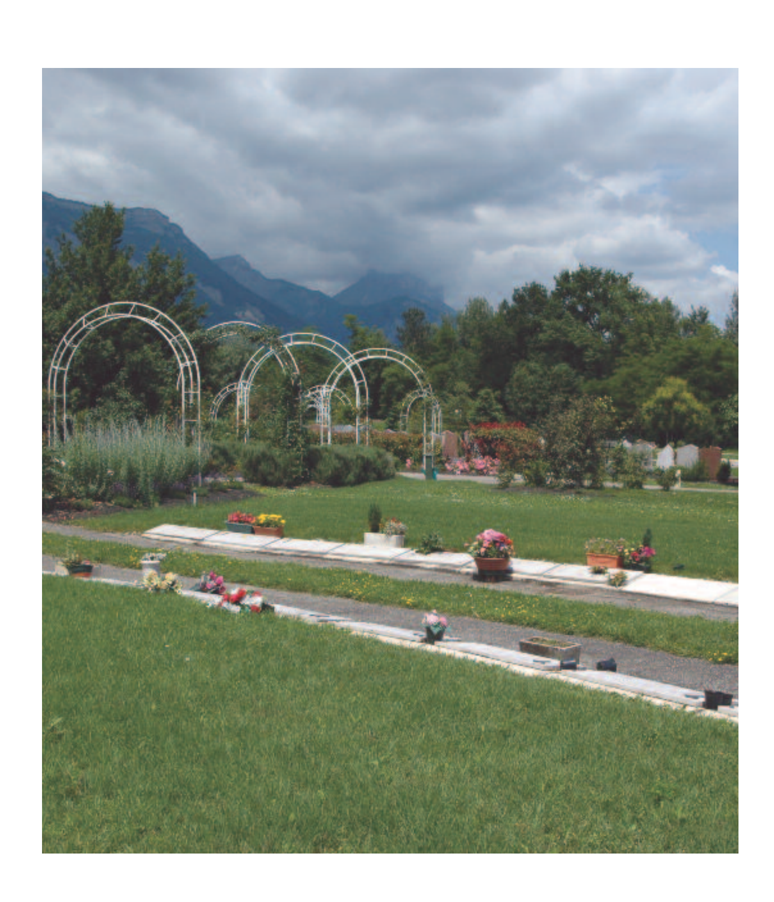
Modernisation des crèches

La commune modernise la gestion de ses crèches. Elle vient d'équiper le multi-accueil de Maupertuis d'une borne informatique. A l'aide d'un badge magnétique, les parents s'identifient lorsqu'ils déposent leur enfant à la crèche et lorsqu'ils viennent le rechercher. Un geste simple pour un service plus efficient. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la modernisation du service public. Coût du système : environ 4 000 € pour la borne et la formation des agents. Si le bilan est positif, toutes les crèches en seront équipées.

[Citoyenneté]

CIMETIÈRE, MODE D'EMPLOI

De nombreuses familles sont venues se recueillir au cimetière pour la Toussaint. L'occasion de rappeler quelques principes aux propriétaires de concessions.



Meylan compte deux cimetières communaux, le cimetière Saint-Victor, chemin de la Chicane, et le cimetière du Gamond, avenue des Quatre chemins. Ils sont affectés à l'inhumation des personnes domiciliées à Meylan, des personnes décédées sur le territoire de la commune quel que soit leur domicile ou de celles qui y possèdent une sépulture familiale. Il est possible d'obtenir une concession de 30 ans (320 euros) ou de 50 ans (850 euros) renouvelables. Les concessionnaires doivent les entretenir et respecter les régles communes. « *Il est notamment interdit de planter des arbres ou des arbustes sur les tombes. Les plantations de fleurs ou de rosiers nains sont autorisées en secteur traditionnel, sous réserve qu'elles soient régulièrement entretenues. En revanche, elles sont interdites dans le secteur paysager* », souligne Philippe Gourdeau, responsable du pôle Affaires générales, avant de rappeler les horaires d'ouverture des cimetières : de 9 h à 17 h du 2 novembre au 30 mars et de 8 h à 20 h du 31 mars au 1er novembre.

Marion Frison

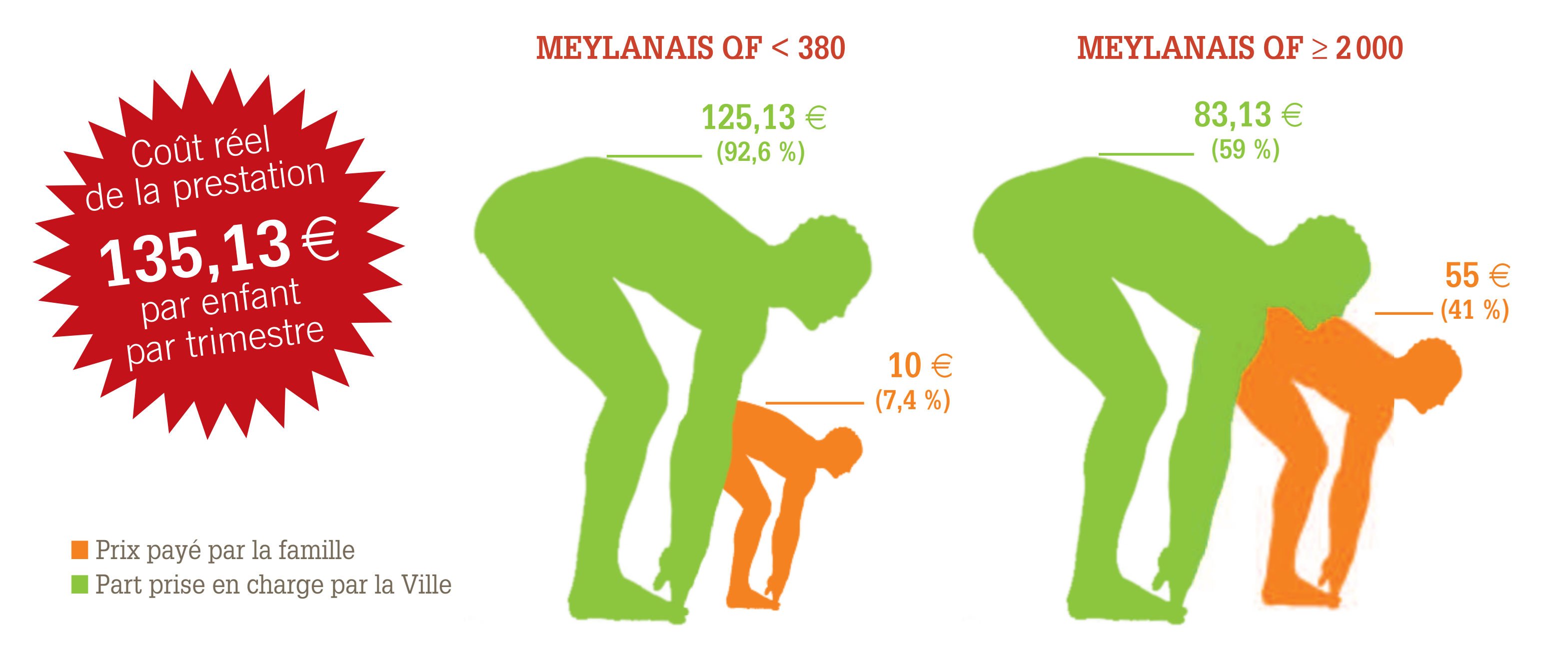


Plus de renseignements **sur www.meylan.fr** rubrique « Bienvenue à Meylan » **ou au 04 76 41 69 22**

[Combien ça coûte]

L'école de natation (coût trimestriel)

Cette prestation comprend une séance hebdomadaire, hors vacances scolaires.



[Sur le net]

Quelques liens utiles

Hormis votre portail interactif www.meylan.fr, site officiel de la commune, deux autres portails sont gérés par les services de la Ville : le site des bibliothèques, www.meylan-bibliotheque.fr et le site de la Maison de la musique, www.maison-musique.fr
Vous pouvez y accéder directement par ces adresses ou via la page d'accueil du site de la commune, par la rubrique « A l'affiche », grâce à un clic sur le bouton visuel correspondant.
Vous retrouverez toute l'actualité de ces équipements communaux, ainsi que tout renseignement pratique utile et des services en ligne (paiement en ligne, réservation d'ouvrages…).

Diapos et vidéos…

Savez-vous que régulièrement votre site meylan.fr publie des vidéos de une à deux minutes, ainsi que des diaporamas sur des manifestations qui vous ont fait vibrer ? Pour y accéder, rendez-vous sur la page d'accueil, rubrique « En un clic », vidéothèque et diaporama.
La dernière mise en ligne : un diaporama commenté de 48 photos sur la 10e édition de la Foire aux champignons !

Du nouveau encore !

En ce mois de novembre et de commémoration de nos morts, meylan.fr propose un nouveau service : les listes des concessions des cimetières Saint-Victor et du Gamond et les numéros associés, correspondant à leur emplacement sur le plan de secteur. Pour y accéder, suivre le fil d'Ariane : Bienvenue à Meylan>cultes et cimetières>cimetières.



La Métrovélobox propose 8 vélos en location et 6 places de consigne.

[Intercommunalité]

EN SELLE AVEC LA MÉTROVÉLOBOX

Ce nouveau service permet à la fois de louer un vélo et de disposer d'une consigne sécurisée pour son propre deux-roues.

La dernière née des Métrovélobox a fait son apparition à Meylan, avenue de Verdun, devant l'arrêt de bus « Aiguinards ». Ce service, proposé par la Métro, permet de louer un vélo en libre-service jusqu'à 24 heures d'affilée, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il offre également la possibilité de mettre en consigne son propre vélo dans un box individuel, dans la station de son choix, pour une durée d'un jour, d'un mois, de six mois ou d'un an.

Après une phase test, réalisée cet été sur les trois sites de Fontaine La Poya, Grenoble Alpexpo et Grenoble Cité Internationale, la Métro a décidé d'étendre ce dispositif à 28 sites de l'agglomération, essentiellement situés en périphérie, aux terminus du tram ou près de parkings relais pour jouer sur la complémentarité entre voiture et vélo. Une opportunité qu'a saisie la commune, afin d'étoffer son offre de modes de déplacement doux. « *En 2004, en adoptant notre PLD (Plan local de déplacements), nous avions affirmé que le développement des déplacements se ferait au profit des transports en commun et des modes doux. Ce dispositif s'inscrit dans cette logique, même si l'esthétique de ce mobilier n'est pas précisément dans la tradition meylanaise* », précise Jean-Claude Peyrin, adjoint délégué aux déplacements. Une décision d'autant plus cohérente que la Ville est réputée pour son réseau de pistes cyclables, d'une longueur de plus de 23 kilomètres.

Côté tarifs, il faut compter 35 euros pour une consigne à l'année. Pour la location de vélo, les formules proposées vont de 4 euros pour un abonnement de 7 jours avec forfait de location de 10 heures à 10 euros pour un abonnement annuel, avec forfait de 20 heures par mois cumulables sur l'année.

Marion Frison



Plus d'infos **sur www.metrovelo.fr ou au 0 820 22 38 38.**

Expression politique

Tribune libre

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »



Jacqueline Joannon
adjointe au maire

MAJORITÉ MUNICIPALE

Du PPRI

Le dossier d'actualité de ce numéro revient sur le projet Isère Amont et sur le PPRI (Plan de prévention du risque inondation). Bon nombre d'entre vous n'ont sans doute jamais entendu parler de ces projets, mais cette discrétion n'équivaut en rien à un degré d'importance supposé moindre.

Il faut en effet avoir à l'esprit qu'une bonne partie du territoire de notre commune est impacté par ce Plan de prévention du risque inondation, nécessaire, mais fort contraignant. Classés en zone « violette » ou « rouge » dans la terminologie utilisée, des terrains et des bâtiments ne peuvent de ce fait supporter de nouvelles constructions ou d'évolutions importantes de bâtis existants tant que les risques ne sont pas levés.

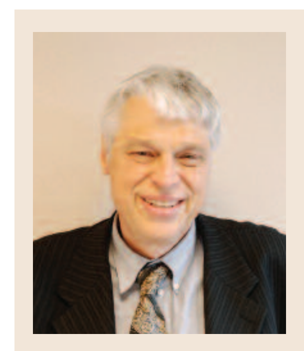
La démarche entreprise auprès de notre partenaire qu'est le Conseil Général de l'Isère est par conséquent indispensable et légitime.

Indispensable, car chacun de nous se rappelle encore les inondations du mois de juin dernier à Meylan ; Athanor et l'hôpital universitaire de La Tronche seraient touchés par ces inondations !

Légitime, car il en va du développement de notre commune et des projets ambitieux de la municipalité, fortement ralentis par ces réserves qui pèsent sur des parties de notre territoire communal.

C'est fort judicieusement que madame le Maire (mais aussi d'autres maires des communes voisines) ont de nouveau alerté le Président du Conseil Général sur l'urgence qu'il y avait à relancer les travaux de confortement des digues.

Habitants, entreprises, associations et élus : tout le monde est concerné.

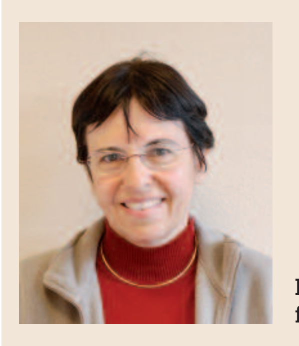


Jean-Xavier Boucherle

PARTI SOCIALISTE

La majorité s'assied sur le vote des Meylanais !

Le 19 juin dernier, vous avez voté en majorité pour une piscine d'été aux Ayguinards en 2013 et pour d'autres équipements (crèche, gymnase…), décalés dans le temps, mais présents dans les deux projets !
Nous avions appelé à voter pour ce projet 2 parce qu'il garantissait la rénovation de la piscine extérieure et donnait du temps pour débattre de ces futurs équipements et refuser une éventuelle amputation du parc des Ayguinards.
Aujourd'hui, la majorité change d'avis et de calendrier. Le conseil municipal doit lancer la procédure de la construction d'un bâtiment de 600 m² pour une structure petite enfance « a priori dans le parc des Ayguinards ». Vous apprécierez ce que veut dire démocratie à Meylan !
Notre position est simple : nous sommes contre tout projet qui ampute le parc des Ayguinards et nous demandons un débat public sur la nécessité et l'implantation de nouveaux équipements dans ce quartier.
Abonnez-vous à notre lettre électronique sur meylan.avenir.over-blog.fr.



Monique fraysse

MEYDIA

Dans une commune, les associations jouent un rôle irremplaçable d'animation, de développement du lien social et d'expression d'une citoyenneté vivante et active.

Elles sont aussi un partenaire institutionnel de la démocratie. Pourquoi à Meylan des projets importants comme celui de la piscine d'été ou de la crèche / halte-garderie des Ayguinards sont-ils lancés sans consultation de toutes les associations de quartier, des associations d'usagers ? Pourquoi se priver d'une force de propositions d'acteurs de terrain ? Malgré les affirmations de la majorité municipale en conseil municipal ou dans le journal de la commune, la démocratie locale ne se décrète pas ou ne se résume pas à une mise en scène de concertation au service du pouvoir de décision de la majorité !

www.meydia.org



Eric Cheminot

LES ÉLUS ÉCOLOGISTES

S'il est nécessaire de lutter contre les risques de crue, le plus simple est aussi de ne pas construire dans les zones à risque.

Consolider les digues ne résout pas tout : l'eau ne se maîtrise pas définitivement via des murs et des tuyaux. Elle s'infiltre via les nappes phréatiques et souterraines, et les inondations récurrentes (tous les 10 ans environ) des Buclos le rappellent. On ne peut revenir en arrière (la plaine des Buclos aurait été mieux aménagée sans constructions en rez-de-chaussée par exemple), mais il est de notre responsabilité de mieux prévoir l'avenir.

Dans cet objectif, il convient de ne pas urbaniser le parc de l'Ile d'Amour, ni le terrain de football, ni le terrain des sablons, n'en déplaise aux élus de l'agglomération.



Caroline Ronin

LIBRES ET CITOYENS

Se protéger des catastrophes naturelles est une raison de notre « vivre ensemble ».
L'aménagement des berges de l'Isère pour se protéger des crues est un projet de longue haleine hérité de nos anciens.
Face à la pression de l'urbanisation et au souhait de réaliser la plus value que représente le passage d'un terrain agricole en terrain constructible, l'information et le travail menés dans ce cadre sont fortement perturbés et malmenés. Les terres agricoles qui jouxtent l'Isère font partie de notre paysage et de notre culture et doivent le rester.
Ce préalable posé, les modalités d'aménagement doivent être respectueuses de la nature et de la biodiversité, promouvoir la qualité des usages et bien sûr assurer la protection des personnes et des biens !
Assurons-nous que le projet y réponde !

Prochaine réunion : pour le quartier de l'Ile d'Amour, lundi 8 novembre, 18 h 30, Maison de quartier des Buclos, 5 allée du Brêt.



Du 4 octobre au 6 novembre, cinq réunions de quartier ont permis aux Meylanais d'interpeller le maire, les élus et les responsables des services sur leur quotidien.

[Réunions de quartier]

BUCLOS/GRAND-PRÉ AU QUOTIDIEN

Les habitants du quartier ont pu évoquer diverses questions, à bâtons rompus avec leurs élus.

C'est un public clairsemé qui a assisté à la première réunion de quartier, aux Buclos. En cause, un problème de diffusion de l'information. Néanmoins les échanges et les discussions ont permis d'aborder de nombreux sujets importants pour le quartier.

Vitesse excessive des véhicules, non-respect des zones 30, nuisances sonores… Les vicissitudes de la vie quotidienne sont identiques d'une année sur l'autre. « *Ce sont néanmoins des préoccupations légitimes, car elles concernent notre qualité de vie* », souligne le maire, Marie-Christine Tardy, avant de répondre, point par point, aux questions de la salle. À propos de la détérioration de la voirie avenue du Vercors ? « *Des travaux de revêtement sont programmés. Parallèlement, nous allons sécuriser les abords des centres commerciaux Buclos et Grand-Pré ainsi que ceux de l'Hôtel de ville.* » Sur les stationnements gênants, chemin des Sources ? « *Les panneaux de signalisation, que nous avons commandés, ne nous ont pas été livrés. Dès qu'ils seront posés, nous pourrons faire appliquer la réglementation.* » Autre préoccupation dans le quartier, l'état de la butte anti-bruit boulevard des Alpes, face aux tennis. « *Elle a été "rabotée" lors de la pose de canalisations réalisée par ERDF, provoquant une véritable trouée de bruit et de pollution* », déplore une habitante. « *Nous allons contacter le maître d'ouvrage pour lui demander de remettre le site en état dès que les travaux seront achevés* », répond Chantal Rochet, adjointe au maire, déléguée au cadre de vie et à la coordination des élus de quartier.

La discussion glisse progressivement sur les dossiers de la Ville. Le rajeunissement de la population, dont les premiers effets se font sentir avec l'inscription de 72 nouveaux élèves dans les écoles et la saturation des crèches, du jamais vu depuis 15 ans ! Les impôts, dont la hausse maîtrisée des taux succède à dix années de stabilité. Le prix à payer pour conserver le niveau d'équipement que l'on trouve habituellement dans les communes de 30 000 habitants.
Le tramway, attendu par les Meylanais, dans le respect de leur cadre de vie. « *La ligne que nous a promise le SMTC est remise en cause pour des questions financières. Pour autant, nous ne renonçons pas. Toutes les collectivités sont mobilisées de Meylan à Crolles* », précise le maire, avant de laisser le mot de la fin à une participante. « *À Meylan, nous vivons dans un cadre très privilégié.* »

Marion Frison

[Point d'étape]

Quels déplacements en 2020 ?

Mercredi 29 septembre, le 7e et dernier Café du PDU (Plan de déplacements urbains) a été organisé à Meylan, à l'initiative du SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise), pour lancer la réflexion sur le futur Plan de déplacements urbains 2012-2020. L'occasion, pour tout un chacun, d'exprimer ses préoccupations et ses attentes en matière de mobilité dans l'agglomération : trafic automobile, sécurité routière, cadencement des transports en commun, stationnement, transports par câble, covoiturage… Le compte-rendu global des Cafés du PDU a été présenté aux élus de la Métro le 23 octobre. Il alimentera le processus d'élaboration du PDU 2012-2020 après l'annulation des deux précédents.

Plus d'informations sur www.smtc-grenoble.org

Projet de Ville

La troisième étape du projet de ville se profile.
Dès la mi-novembre, une exposition sur les deux premières phases de l'opération tournera dans les équipements de la commune. Un livre blanc, véritable résumé de la concertation, sera également diffusé auprès de tous les Meylanais.

Ultérieurement, une réunion publique, dont la date reste à fixer, sera consacrée au secteur d'Inovallée.

[Brèves]



[Handibasket]

Le MGH champion Rhône-Alpes
Après s'être facilement imposé face à l'équipe de Saint-Etienne, le MGH a affronté, le 9 octobre à Albertville, le club de Villefranche-Meyzieu. Privés de l'ailier Mohammed Goumri et de Christophe Jauzin, meilleur marqueur du championnat la saison dernière, les Meylanais ont construit leur succès sur leur défense de fer. Score final : 66 à 55. Un titre et une belle victoire.

[Tennis]

Nouvelle gérance
Florence et Jean-Pierre sont les nouveaux gérants du club house de Meylan Tennis situé au 47 bd des Alpes. Dans une salle entièrement rénovée, ils proposent tous les midis des formules allant de 8,5 € à 12,50 €. Séduits par le concept « sport et restauration », Florence et Jean-Pierre vous attendent également en soirée sur réservation.

06 14 96 38 07

[Tir à l'arc]

Changement de présidence
Cédric Bugey a été élu récemment président de l'association des Archers de Rochasson. Il succède à Monique Mirguet qui passe la main après six ans à la tête de l'association. Les personnes intéressées par la pratique du tir à l'arc peuvent encore s'inscrire : se renseigner le mardi soir et le samedi après-midi au gymnase

[Événement]

MEYLAN SKI FAIT SA BOURSE

S'équiper pour pas cher, afin de pratiquer le ski alpin : tel est l'objectif de la Bourse aux skis, organisée par le club les 20 et 21 novembre au gymnase des Buclos.

Le troisième week-end de novembre est une date cochée à l'encre rouge du côté de Meylan Ski. C'est en effet celle choisie pour organiser la traditionnelle Bourse aux skis. Les 20 et 21 novembre, des centaines de Meylanais, mais aussi des amateurs de glisse de toute l'agglomération viendront au gymnase des Buclos à la recherche de la bonne affaire. « *Il y a peu de skis de fond ou de matériel de randonnée. Par contre, on trouve de tout pour la pratique de l'alpin : des skis, des bâtons, des vêtements… On peut s'équiper de A à Z pour pas trop cher !* », lance Yves Pascal, l'entraîneur du groupe pré-compétition. Chaque année, plus de 700 personnes viennent déposer leur matériel le samedi matin. La vente commence dès 14 heures. « *On ne prend que du matériel en bon état et on fait attention à la sécurité* », précise M. Bernard qui a constaté une évolution importante concernant notamment les protections. « *Avant, il n'y avait aucun casque alors que maintenant, on conseille de mettre une dorsale. Cette évolution est liée au fait que les skieurs vont de plus en plus vite grâce notamment à l'aménagement des pistes.* »

Ce premier rendez-vous de la saison pour Meylan Ski revêt aussi une importance capitale pour la bonne santé financière du club. « *C'est un temps fort. Cela nous permet de faire vivre le club sans compter uniquement sur la subvention municipale.* » Après s'être équipés, les quelque 120 skieurs en herbe du club pourront essayer leur nouveau matériel à l'occasion de la première sortie de l'année : le mercredi après les vacances de Noël à Prapoutel. Une autre date très importante pour le club…

Julien Reynier

Contact : 04 76 90 21 28

Premières passes sur le terrain synthétique d'entraînement de rugby, jouxtant le lycée du Grésivaudan, que le SIEST (Syndicat intercommunal des établissements d'enseignement secondaire et technique des cantons de Meylan et Saint-Ismier) a inauguré le 19 octobre dernier.



A noter sur vos agenda : prochain atelier « Collecte d'histoires », le 2 décembre, de 18 h 30 à 20 h, à la bibliothèque Grand-Pré.


Patrick Souillot

[Musique]

CONCERT EXCEPTIONNEL

Attention, événement musical ! Les mélomanes ont rendez-vous à Meylan avec l'Orchestre symphonique universitaire, dirigé par Patrick Souillot et Jacques Attali, les 5 et 7 novembre.

Organisé avec la Fabrique Opéra, qui a pour but de rendre l'art lyrique et la musique accessibles par tous, c'est un concert exceptionnel qui sera donné à l'Hexagone Scène nationale. L'Orchestre symphonique universitaire de Grenoble, sous la direction de Patrick Souillot, son directeur musical depuis 1989 qui poursuit brillamment sa carrière internationale, jouera *Le sacre du printemps*, d'Igor Stravinsky, œuvre présentée pour la première fois dans l'agglomération. Jacques Attali qui, parmi ses multiples compétences possède celle de chef d'orchestre confirmé doté d'un répertoire impressionnant, dirigera cette même formation dans des lieder de Strauss, avec la grande soliste Caroline Casadesus.
Un moment d'émotion musicale intense, partagé avec les collégiens, lycéens et élèves des écoles de musique, le 4 novembre, lors de la générale qui leur sera réservée.

À l'Hexagone : vendredi 5/11, 20 h 30 dimanche 7/11, 17 h 30.
Contact : 04 76 01 96 88 – contact@lorchestre.com
Réservation : Fnac – Digitick.com – Carrefour – Géant

[Brèves]

EVM : RÉPÉTITION PORTES OUVERTES

Avec ses concerts, répétitions hebdomadaires, échanges internationaux… l'Ensemble vocal de Meylan (EVM) participe à la vie culturelle de la ville. Il renouvelle le rendez-vous original proposé l'an dernier, une répétition publique le 4 décembre. Vous pourrez observer le travail mené par Annick Horras, chef de chœur, auprès de ses choristes : alterneront moments de culture vocale, temps de découverte, puis mises au point de pages musicales (auxquels le public pourra être associé), « coups de gueule » du chef et moments de détente, périodes laborieuses et instants de grâce musicale…

Samedi 4 décembre dès 14 h, Maison de la musique. Entrée libre, 17 h 30, reprise des pages musicales, puis pot convivial.

CLUB DE LECTURE ADO

Tous les deux mois, le vendredi, de 16 h 45 à 19 h, encadrés par deux bibliothécaires, collégiens et lycéens se réunissent pour présenter leurs lectures et coups de cœur. Chacun propose un livre, explique son choix et pourquoi il a ou n'a pas aimé. Objectif : les aider à exercer leur esprit critique, à s'exprimer face au groupe et développer le plaisir de lire. Les livres sont ensuite présentés sur le blog, http://clubdelecture.skyrock.com, créé il y a un an par une lectrice, Pauline, élève au LGM. Vous avez entre 12 et 18 ans ? Venez partager ou découvrir ces coups de coeur.

Prochain rendez-vous : 26 novembre, bibliothèque du Haut-Meylan.



[Musiques actuelles]

ORLOVA FOR EVER

Son nom est un poème dont les sonorités, rondes et légères, filent comme les montagnes russes… pardon, lituaniennes ! Alina Orlova est un elfe venu de l'Est, mutin et grave à la fois, virevoltant de la pop à la chanson traditionnelle. Avec sa crinière cuivrée et sa voix ensorcelante, elle fait vibrer les sentiments. Quand le violon l'accompagne, le cœur se brise, quand c'est le piano, l'âme se fait légère. L'accordéon, quant à lui, vous propulse dans la vieille Europe, figée dans l'histoire et le temps, qu'elle envoie gentiment valdinguer forte de sa jeunesse impétueuse ! Vous voilà prévenus…

Vendredi 12 novembre, 20 h 30, à la Maison de la musique www.maison-musique.fr

[Nature]

LAISSEZ FAIRE LA NATURE !

Méthode écologique innovante de transformation des déchets biodégradables en engrais, le lombricompostage est une bonne solution à la réduction des déchets ménagers.



Il consiste à produire du compost à l'aide de vers, même si l'on ne dispose pas d'un jardin et que l'on habite en appartement sans accès à l'extérieur. Les vers travaillent jour et nuit à la valorisation des déchets organiques. Ils mangent plus de la moitié de leur poids chaque jour : restes de repas, épluchures de légumes et de fruits, miettes de pain, coquilles d'œufs broyées, marc de café, thé, papier, poils d'animaux…

Contrairement au compostage traditionnel, il n'est pas nécessaire d'arroser, ni de retourner ! Rapide et facile, le lombricompostage ne dégage aucune odeur. Les vers possèdent en effet des enzymes dans leur transit intestinal qui suppriment l'odeur de décomposition des déchets. On trouve des lombricompostières dans le commerce, mais on peut aussi en fabriquer une soi-même. Un bac en plastique opaque fera l'affaire, avec un couvercle, que vous ne fermerez pas de façon hermétique, afin que les vers puissent respirer. Une litière humide faite de papier journal, une poignée de sable ou de terreau aide les vers, des lombrics de variété Eisenia foetida, les vers du fumier, à digérer.

Aucune crainte de les voir quitter leur domicile pour envahir le vôtre, car le monde extérieur est pour eux un lieu hostile et inhospitalier.

Outre la corvée de poubelle qu'il nous évite, le lombricompost produit un engrais très riche pour le jardinage. Les plantes sont en effet ainsi plus productives et plus résistantes aux parasites et aux maladies.

Sylvie Coursier

[Actualité du CINE]

PROMENADE MOMENTANÉMENT INTERDITE

Dans le très Haut-Meylan, sous la falaise du Saint-Eynard, naissent d'ardents torrents qui se manifestent dès qu'un violent orage survient.

Ce sont les torrents à clappes (« tas de pierres et de cailloux » en patois) qui charrient des pierres drainant marnes et argiles et forment une lave torrentielle. Petit à petit, la falaise se désagrège en blocs qui obstruent les bassins de réception des torrents. Ces concrétions calcaires ont formé les fameuses géodes de Meylan dont la récolte est interdite, ainsi que les ammonites périsphinctes (céphalopodes des anciens massifs coralliens), qui font le bonheur des apprentis géologues. Pour curer et mettre en sécurité le site, des travaux sont en cours (lire p. 14), rendant interdite la piste en bordure du parc de Rochasson, qui débute à l'est du château et monte au nord sur 300 m. En revanche, tous les départs de randonnées via le parc restent possibles.

Sylvie Coursier

[Patrimoine]



POÈTE PATOISANT

Jean-François Latal (1823 – 19/11/1879), qui repose dans le cimetière du Haut-Meylan, fut un ardent défenseur du parler de nos ancêtres.

Fils d'un entrepreneur maçon, Jean-François Latal, vérificateur des douanes, s'est toujours senti attiré par sa ville natale, Meylan, dont il a voulu faire revivre le patois, cette langue de travail et du quotidien des paysans, qui disparaîtra petit à petit à la fin du xxe siècle. Au gré des affectations, il va beaucoup voyager notamment en Algérie, mais en fin de carrière, il revient à Meylan et réalise, en 1877, un recueil de poésie en patois meylanais, *Quoques Batifollâjos Rimaillats*, édité par ses soins. Il compose, imprime, relie, coud et corrige lui-même l'édition des 40 exemplaires ! Cet ouvrage regroupe huit poèmes dans lesquels sont racontées de façon truculente en vers quelques histoires locales. Les titres en donnent le ton : *L'âno de Charavit*, *Lo naz deu père Deu*, *Sermon contra l'ivrognari*, *Cuisine au beurre*, *Sermon sur la chasteté*.
Cet ouvrage est devenu extrêmement rare. Une reproduction est cependant consultable aux Archives municipales, ainsi qu'un glossaire de patois.

Sylvie Coursier

Contact : Archives municipales, 04 76 41 16 25

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur **www.meylan.fr**

Sports

DIMANCHE 7 NOVEMBRE
Football : l'ES Rachais reçoit Millery Vourles à 15 h au stade Albert-Batteux (5e journée d'Honneur Régional). www.esrachais.fr

SAMEDI 20 NOVEMBRE
Handibasket : Meylan Grenoble Handibasket reçoit les Parisiens de Cap SAAA à 18 h au gymnase des Buclos. Présence d'un speaker pour expliquer les règles et mettre l'ambiance. mghandibasket.free.fr

20 ET 21 NOVEMBRE


▪ **Bourse aux skis :** dépôt samedi de 7h30 à 11h30, vente samedi de 14 h à 18h30 et dimanche de 10 h à 16h au gymnase des Buclos. 04 76 90 21 28

▪ **Danse :** stage d'expression corporelle et danse comme aides au développement de la personne, ouvert à tous avec Aide danse. 15 ch. de la Carronnerie.
3-90 ans : le 20/11, 15 h à 18 h ;
9 ans-adultes : le 21/11, 10 h à 12 h 15 et 14 h 30 à 17 h 15.
06 60 95 91 73 ou csegonne@hotmail.com.

SAMEDI 27 NOVEMBRE
Volley-ball : l'ESMT clôt sa série de trois matches à domicile (le 6/11 contre Saint-Chamond et le 20/11 contre Toulon) par la réception de Clamart. Cette série s'annonce décisive quant à l'avenir du club du président Guillaud en DEF. À noter que les joueuses devraient retrouver leur antre du Charlaix après la réfection des sols. volleyball.esmt.free.fr

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
Basket : le BCTM reçoit Villeurbanne à 20h au gymnase Doyen-Gosse à l'occasion de la dernière journée des matches aller.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
Football : C'est l'affiche de cette 9e journée de HR : l'ES Rachais reçoit Oyonnax à 15h au stade Albert-Batteux. www.esrachais.fr

Événements

DU 13 AU 23 NOVEMBRE
Semaine de la Solidarité Internationale organisée par un collectif coordonné par Coopération décentralisée et citoyenneté. (lire p. 15).
04 76 41 81 62

DU 15 AU 18 NOVEMBRE
Exposition-vente organisée par l'association Aide et soutien aux familles de Madagascar au Centre des arts.

17 ET 24 NOVEMBRE
Petite heure contée pour les enfants amateurs de belles histoires. Il sera question de « Monstres, loups et autres croquemitaines ». 17 novembre dans les bibliothèques Mi-Plaine, à 15h30, et des Béalières, à 17h – 24 novembre dans les bibliothèques Grand-Pré, à 15h30, et Haut-Meylan, à 17h.

VENDREDI 19 NOVEMBRE
Conférence : « La réflexion sur la crémation, une pratique, des questions ». Salle de l'Église Notre-Dame de La Plaine-Fleurie, 20h30.

VENDREDI 26 NOVEMBRE
Club de lecture Ado à la bibliothèque du Haut-Meylan. De 16h45 à 19h (lire p. 21).

Expositions

DU 22 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE
Exposition des œuvres de Mme Ribadeau-Dumas au Centre des arts. 04 76 41 01 03

MARDI 23 NOVEMBRE
L'association des peintres amateurs meylanais expose ses œuvres au Clos des Capucins, de 19h à 20h30.

DU 6 AU 14 DÉCEMBRE
Exposition-vente d'artisanat d'art : lampes, crèches, soierie… Des idées pour préparer les fêtes. Chapelle du Clos des Capucins.

Musique

MARDI 9 NOVEMBRE
Concert solo du Québécois Pierre Lapointe. 20h, à l'Hexagone. 04 76 90 00 45



Notre coup de cœur

MARDI 16 NOVEMBRE
« Mizmars et Bombarde »,



C'est la rencontre de l'Égypte et de la Bretagne avec les maîtres sonneurs du Nil et le joueur de bombarde (talabarder) Erwan Hamon. Une expérience musicale riche en frissons acoustiques.

20h, à l'Hexagone. 04 76 90 00 45

VENDREDI 12 NOVEMBRE
Musiques actuelles : concert d'Alina Orlova, auteur, chanteuse, compositrice, pianiste lituanienne (lire p. 21). 20h30, à la Maison de la musique. Tarif : 12 €/10 €/9 €. Billetterie sur place et digitick.com fnac.com. 04 76 18 54 00 www.maison-musique.fr

SAMEDI 20 NOVEMBRE
Soirée Tango avec l'association Primavera Tango. Spectacle et bal. À partir de 20h30, à la Maison de la musique. Tarif : 15 €/ 10 €.

MARDI 23 NOVEMBRE
Ciné-Concert : *Le testament des Glaces*, par l'ensemble Musiques nouvelles, dans le cadre du festival des 38e Rugissants. 20h, à l'Hexagone. 04 76 90 00 45

23 ET 30 NOVEMBRE, 3 ET 7 DÉCEMBRE
Auditions instrumentales des élèves du CEMVM, 18h30. Entrée libre.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
Répétition portes ouvertes par l'Ensemble vocal de Meylan (EVM). 14h à 18h à la Maison de la musique (lire p. 21). Entrée libre.

LUNDI 6 DÉCEMBRE
« Agglo en Continuo ». Audition des classes de musique ancienne du CRR et de l'agglomération (flûte à bec, clavecin, viole de gambe). 19 h, à la Maison de la musique. Entrée libre.

Associations

LUNDI 22 NOVEMBRE
Ciné-club d'Acacia : *La Kermesse héroïque* de Jacques Feyder. 14h, Maison de la musique. Carte spectacle obligatoire.

JEUDI 25 NOVEMBRE
« Téléportation et transparences : autour de la biennale du design » Visite guidée de la cité du design et du musée d'Art moderne de Saint-Étienne, organisée par Acacia, de 8h à 19h.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
« Un dimanche au four à pain » : l'AHCM allumera le four à pain pour un moment de convivialité. Les habitants du quartier sont invités à venir avec tartes, pains, gratins, pizzas… à faire cuire sur place. Rendez-vous dès 8 h pour la mise en chauffe, à 11 h pour la cuisson.

Théâtre

18 ET 19 NOVEMBRE
« Par le Boudu », spectacle du clown Bonaventure Gacon. Ce clochard au nez rouge, barbe foisonnante, « le Boudu », est une épave, un clown méchant qui s'invente un personnage en patin à roulettes mi-clown, mi-ogre et s'adresse aux adultes. Spectacle à partir de 15 ans. 20h, à l'Hexagone. 04 76 90 00 45

L'ÉVÉNEMENT MUSICAL

Après le succés de *Don Giovanni* Mozart
retrouvez l'Orchestre symponique universitaire

STRAVINSKI
LE SACRE DU PRINTEMPS

RICHARD STRAUSS
QUATRE LIEDER

Direction :
PATRICK **SOUILLOT**
JACQUES **ATTALI**
Soliste : CAROLINE **CASADESUS**

VENDREDI 5 NOVEMBRE - 20h30
DIMANCHE 7 NOVEMBRE - 17h30
à l'Hexagone de Meylan



Ne pas jeter sur la voie publique

www.lorchestre.com (04 76 01 96 88)
Réservation : FNAC (0 892 68 36 22)* - digitick.com - Carrefour - Géant





*0,34 €/min. - conception phb